

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Economie			
Code	SOAS1B02AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Anne CHARUE (anne.charue@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Anne CHARUE (anne.charue@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Anne CHARUE (anne.charue@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à établir un lien entre les paramètres économiques et les choix de société et leur montrer que l'Economique et le Social sont indissociables.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques contemporaines.
- II. Comprendre le modèle économique dominant.
- III. Décoder son impact sur les situations sociales.
- IV. Etablir des liens avec l'actualité socio-économique et politique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B02ASA	Economie	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B02ASJA	Economie	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B02ASDA	Economie	48 h / 4 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B02ASA	Economie	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B02ASA	Economie	40
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B02ASJA	Economie	40
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B02ASDA	Economie	40
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B02ASA	Economie	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer

la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie			
Code	11_SOAS1B02ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne CHARUE (anne.charue@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'économie a pour objet l'étude et la compréhension des mécanismes économiques dominants. A partir de ces mécanismes, le cours appréhende les rapports de force tant économiques que sociaux pouvant exister dans la société. Ces rapports de force sont à l'origine des grandes tendances sociétales actuelles que tout travailleur social doit comprendre.

L'activité d'apprentissage doit permettre aux étudiant-e-s :

- d'acquérir une connaissance de base des mécanismes économiques fondamentaux ;
- d'identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques et sociales contemporaines ;
- d'établir des liens entre les paramètres économiques et les choix de société.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont :

- sensibiliser l'étudiant-e à l'existence des mécanismes économiques de base ;
- situer l'économie dans les sciences sociales et en saisir l'intérêt pour le travail social ;
- savoir analyser les fondements des modèles économiques de base ;
- savoir situer les acteurs prédominants et les mécanismes économiques sous-jacents dans les choix sociétaux posés ;
- acquérir un regard critique de l'actualité socio-économique et pouvoir en saisir les mécanismes sous-jacents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de:

- définir, décrire et situer les acteurs clés et les mécanismes économiques de base au sein de la société;
- maîtriser les notions de base et les outils propres à comprendre le raisonnement économique;
- en avoir saisi les liens et les articuler avec l'actualité socio-économique;
- résoudre des problèmes simples d'analyse de marché et d'équilibre économique pour les différents agents;
- exprimer une vision critique des théories économiques dominantes vues pendant le cours;
- mettre ces thèses en perspective avec le travail social et les choix sociétaux contemporains

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours s'articule en deux parties :

- Identification et analyse des acteurs-clés, des mécanismes économiques de base et des grands enjeux des

doctrines économiques prégnantes . L'objectif de cet apprentissage et de mieux appréhender ces mécanismes afin de jeter un regard critique sur les grands enjeux économiques

- Les grands équilibres (monnaie et PIB...), le rôle économique de l'Etat.

D'autres perspectives peuvent être abordées pendant le cours si l'actualité socio-économique le requiert.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage s'effectue à la fois sous forme de cours magistral et d'analyse critique de textes ou autres supports mis en ligne avant l'exposé. Les exposés sont mis en perspective avec la réalité socio-économique ou illustrés par des exemples pris dans l'actualité (via des supports écrits ou vidéos)et/ou des exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

- exposés illustrés par des exemples tirés de l'actualité ou des grands événements historiques (à lire avant le cours)
- exercices dont la correction est réalisée pendant les séances et mis en ligne préalablement
- Lecture de textes de type socio-économique dont la correction se fera lors des cours
- Fichiers de présentation Power Point mis sur la plateforme.
- révision générale de la matière lors d'une des dernières séances de cours

Ouvrages de référence

Pas d'ouvrages de référence indispensables pour le cours d'économie. L'étudiant-e pourra se référer, pour les commentaires sur l'actualité socio-économique, aux journaux et périodiques de type généraliste.

Les principales théories économiques vues au cours sont tirées des ouvrages suivants :

- ARNSPERGER Ch.(2011). *L'homme économique et le sens de la vie : petit traité d'alter-économie*, Paris :Textuel
- BLANCHARD O., COHEN D., JOHNSON D.(2004). 3ème édition*Macroéconomie*. Montreuil : Pearson
- STIGLITZ J. E., WALSH C. E., LAFAY J.-D. (2007). 3ème édition *Principes d'économie moderne*, Bruxelles :De Boeck
- DEFOURNY, J . et NYSENS, M. (sous la direction),(2017). *Economie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3ème secteur*. Bruxelles : De Boeck
- Tirole J (2018),*Economie du bien commun*.Paris :PUF
- Piet A (2019) Quand l'homo economicus saute à l'élastique... sans élastique, Plon

Les exemples, illustrations et lectures sont tirés d'articles de presse, d'autres ouvrages traitant d'aspects particuliers de l'économie ou de DVD. L'étudiant-e qui voudrait approfondir le sujet peut en demander les références.

Supports

- Syllabus
- Présentations Power Point
- Présentation et illustration des points étudiés via une présentation audio et/ou vidéo ou sous forme d'articles tirés d'une revue de type économique; mis en ligne avant la séance de cours pour que les étudiants en prennent connaissance.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe

Examen écrit à livre ouvert portant sur la matière vue pendant les séances.

Cet examen aura les formes suivantes:

- QCM

- Questions ouvertes transversales au cours dont le support sera un ou plusieurs textes de nature économique.

L'étudiant doit être capable d'en extraire les concepts-clés, de les mettre en perspectives et de terminer par une analyse critique à partir des notions vues au cours.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).